

Série sciences et technologies de gestion (STMG) 2017

Spécialités

SPÉCIALITÉS DANS LA SÉRIE STMG
Ressources humaines et communication Marketing (marketing) Gestion et finance Systèmes d'information de gestion

Épreuves obligatoires

Épreuves anticipées - STMG

Intitulé de l'épreuve	Coef	Nature de l'épreuve	Durée	Références réglementaires
1. Français	2	écrite	4 heures	Note de service n°2011-153 du 3 octobre 2011, BO spécial n°7 du 6 octobre 2011
2. Français	2	orale	20 minutes	Note de service n° 2011-141 du 3 octobre 2011, BO spécial n°7 du 6 octobre 2011
3. Étude de gestion	- (1)	orale (2)		Note de service n°2012-075 du 26 avril 2012, BO n°21 du 24 mai 2012 modifiée par la Note de service 2012-182 du 10 novembre 2012 BO n°46 du 13 décembre 2012 et par la note de service n° 2016-039 du 21 mars 2016. BO n° 14 du 8 avril 2016

(1) : Seuls sont pris en compte les points supérieurs à la moyenne de 10 sur 20. Ces points sont multipliés par deux.

(2) : L'épreuve est évaluée en cours d'année.

Épreuves terminales

Intitulé de l'épreuve	Coef	Nature de l'épreuve	Durée	Références réglementaires
4. Éducation physique et sportive	2	CCF		Arrêté du 21 décembre 2011, BO n° 7 du 16 février 2012 et circulaire n°2015-066 du 16 avril 2015
5. Histoire-géographie	2	écrite	2 heures et 30 minutes	Note de service n°2013-205 du 30 décembre 2013, BO n°2 du 9 janvier 2014
6. Langue vivante 1	3	écrite et orale	2 heures (partie écrite)	Note de service n° 2014-003 du 13 janvier 2014, BO n° 4 du 23 janvier 2014 modifiée par la note de service n°2016-042 du 21 mars 2016 BO n° 14 du 8 avril 2016
7. Langue vivante 2	2	écrite et orale	2 heures (partie écrite)	Note de service n° 2014-003 du 13 janvier 2014, BO n° 4 du 23 janvier 2014 modifiée par la note de service n°2016-042 du 21 mars 2016 BO n° 14 du 8 avril 2016
8. Mathématiques	3	Ecrite	3 heures	Note de service n°2013-004 du 9 janvier 2013, BO n°5 du 31 janvier 2013
9. Philosophie	2	écrite	4 heures	Note de service n°2006-087 du 19 mai 2006, BO n°23 du 8 juin 2006
10. Economie Droit	5	écrite	3 heures	Note de service n°2013-093 du 7 juin 2013, BO n°26 du 27 juin 2013
11. Management des organisations	5	écrite	3 heures	Note de service n°2013-092 du 7 juin 2013, BO n°26 du 27 juin 2013
12. Epreuve de spécialité :	12 (6+6)	écrite et pratique	4 heures (partie écrite)	Note de service n°2013-091 du 7 juin 2013, BO n°26 du 27 juin 2013 modifiée par la note de service n° 2016-038 du 21 mars 2016. BO n° 14 du 8 avril 2016

- EPS de complément (6)	2	CCF		Arrêté du 21 décembre 2011, BO n° 7 du 16 février 2012 circulaire n°2015-066 du 16 avril 2015
-------------------------	---	-----	--	---

Épreuves facultatives toutes spécialités STMG

Le candidat choisit 2 épreuves facultatives au maximum

Intitulé de l'épreuve	Nature de l'épreuve	Durée	Références réglementaires
Langue des signes française	orale	20 minutes	Note de service n°2007-191 du 13 décembre 2007, BO n°46 du 20 décembre 2007
Éducation physique et sportive	CCF (contrôle en cours de formation)		Arrêté du 21 décembre 2011, BO n° 7 du 16 février 2012 circulaire n°2015-066 du 16 avril 2015
Arts : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, théâtre,	orale	30 minutes	Note de service n°2012-038 du 6 mars 2012, BO n°14 du 5 avril 2012 (CAV)
Musique	orale	40 minutes	Note de service n°2012-038 du 6 mars 2012, BO n°14 du 5 avril 2012

(2) : Seuls les points excédant 10 sont retenus. Les points sont multipliés par deux pour la première épreuve facultative à laquelle le candidat a choisi de s'inscrire, quelle que soit l'option correspondante.